AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

JEAN-JACQUES LASSERRE, JEAN-FRANÇOIS LONGEOT

«Jean-Jacques Lasserre, Jean-François Longeau - « Ne laissez pas mourir les communes rurales »»

18/11/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, et Jean-François Longeot, sénateur du Doubs, sont intervenus à l'occasion du débat sur la ruralité et l'hyper ruralité. A un moment où se discute l'organisation territoriale de notre Pays, tous deux ont exprimé le regret que le rapport ne fasse aucune référence au débat sur la réforme territoriale.

Les deux sénateurs ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'évolution de l'hyper ruralité : désertification, déprise des territoires, abandon des services publics…, Jean-Jacques Lasserre qualifie la situation de « *dramatique dans certaines régions* ».

Sur la question des services publics, les deux sénateurs s'accordent à penser qu'elle est fondamentale : maintien des écoles et des collèges, logement, restauration des centre-bourgs, haut-débit, *« une condition essentielle à la vie des communes »* pour Jean-François Longeot. *« L'intervention publique est urgente, et devra dépasser le cadre des communes, même regroupées. »* insiste Jean-Jacques Lasserre.

Pour Jean-Jacques Lasserre, ce débat doit être le moyen de *« sortir l'hyper-ruralité d'une image de « ringardise », d'absence d'avenir ».* Il faut au contraire faire entrer l'hyper ruralité dans le monde contemporain, *« d'une façon pragmatique, réaliste, mais aussi imaginative et dynamique. »*

« L'Etat ne fait pas confiance aux élus ruraux » dénonce Jean-François Longeot, alors qu'il faudrait *« leur accorder plus de souplesse, pour discuter, réfléchir et définir les conditions les plus favorables à une meilleure organisation de l'administration territoriale. »* Le sénateur insiste :*« La France est multiforme, on ne peut pas imposer un modèle unique. Il faut respecter les spécificités locales. La réforme territoriale devrait respecter ce principe essentiel. »*

Revenant sur la réforme territoriale, Jean-Jacques Lasserre souligne : « Les dernières initiatives gouvernementales, conséquence du découpage cantonal, ont eu pour effet la perte d'influence de la ruralité dans la gouvernance des Départements. Or, leur rôle est primordial dans les domaines des solidarités humaines et territoriales et de l'aménagement du territoire.

Pour Jean-Jacques Lasserre, il est essentiel de rappeler la contribution de l'hyper ruralité à notre société en termes environnemental, économique et sociétal : *« L'hyper ruralité est le dernier rempart protecteur de nombreuses productions de qualité. »*

« *C'est un cri d'alarme qu'il faut pousser pour ne pas laisser mourir les communes comme vous le faites.* » a lancé Jean-François Longeot au Gouvernement. *« Les communes rurales sont au cœur de la relance économique et sociale de notre pays. La semaine prochaine au Congrès de maires, j'espère que vous saurez entendre ceux qui se dévouent pleinement pour améliorer la vie quotidienne des Français. »* a-t-il conclu.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC